

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 2 (1899)  
**Heft:** 72

**Artikel:** Cote de l'argent  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-248865>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

bre le plus élevé de combattants : 472,000 hommes. A Sadowa, 436,000 soldats se sont entre-choqués ; puis viennent Gravelotte 300,000; Bautzen, 259,000; Borodino, 251,000. Sédan, 244,000 ; Waterloo, 217,000 ; Ligny, 165,000 ; Wagram, 65,000.

Cette dernière bataille est la plus terrible hécatombe du siècle, avec sa proportion du 38 pour 100 de tués ou blessés. Pour Waterloo, la proportion est de 24 pour 100 ; pour Sedan, 22 pour 100 ; pour Gravelotte, 8 pour 100.

A côté de cela, certains décomptes particuliers accusent de terribles déchets. A Plewna, certaines compagnies perdirent jusqu'à 75 pour 100 de leur effectif ; à Saint-Privat, un régiment d'infanterie de marine vit coucher à terre 68 pour 100 de ses hommes. On constate en outre, dans toutes les statistiques, que les pertes en officiers sont deux ou trois fois supérieures à celles de la troupe.

Relevons aussi l'action des diverses armes au point de vue des pertes éprouvées par les armées :

Dans la guerre de 1866. Perte des Autrichiens : par le fusil, 90 pour 100 ; par l'artillerie, 3 pour 100. Perte des Prussiens : par le fusil, 79 pour 100 ; par l'artillerie, 16 pour 100.

Dans la guerre de 1870-71. Perte des Français : par le fusil, 70 pour 100 ; par l'artillerie, 25 pour 100. Perte des Allemands : par le fusil, 94 pour 100 ; par l'artillerie, 5 pour 100.

## MENUS PROPOS

*Mariages en Alsace-Lorraine.* — La statistique suivante, relative aux mariages célébrés à Strasbourg l'année dernière est intéressante à signaler.

Sur 882 femmes nées en Alsace-Lorraine, 616 ont épousé des Alsaciens-Lorrains, 95 des Prussiens, 24 des Bavarois, 24 des Wurtembergeois, 48 des Badois, 22 des hommes appartenant à d'autres Etats de l'empire, 23 des étrangers.

Sur 772 hommes nés en Alsace-Lorraine, 610 ont épousé des Alsaciennes, 10 des Prussiennes, 21 des Bavaroises, 16 des Wurtembergeoises, 47 des Badoises, 5 des femmes appartenant à d'autres Etats de l'empire, 27 des étrangères.

On ne donne pas la statistique pour le reste de l'Alsace-Lorraine.

*Le phonographe en justice.* — Les usages du phonographe se multiplient. C'est ainsi qu'aux Etats-Unis les maîtresses de maison, au lieu de prier leurs invités d'écrire une pensée mémorable sur leur album, leur demandent de vouloir bien énoncer une phrase non moins mémorable dans un phonographe.

Un autre usage, préconisé par certains, se recommande à dame Thémis.

Des accusés, à l'audience, jurent parfois leurs grands dieux qu'ils « n'ont jamais dit ça au juge d'instruction » ? Sans doute, on peut rechercher les réponses faites à celui-ci ; mais c'est laborieux et les jurés peuvent craindre que l'accusé n'ait pas été compris.

Il n'y aurait plus d'erreur possible si, en cour d'assises, en face du président, on placait le phonographe, témoin aussi fidèle qu'incorruptible. « Accusé, vous avez dit telle chose au juge d'instruction. — Jamais de la vie, j'ai dit juste le contraire ! — Nous allons bien voir », répondrait le président. Et il tournerait la manivelle du phonographe qui dirait impartial-

ment la vérité, et, sans discussion possible, éclaircirait le débat.

*Les îles du Diable.* — Il n'y en a pas qu'une en effet, et plusieurs îles partagent, avec l'asile de Dreyfus, le privilège de porter ce nom truculent.

On trouve une île du Diable en Irlande au milieu du vaste lac de Killarney. C'est un rocher de haute et large dimension et de forme bizarre, dont le sommet est couronné d'une touffe d'arbres. De nombreux curieux, pendant la saison d'été, y débarquent en bateau et s'amusent à en faire l'ascension toujours assez difficile, mais sans danger.

On trouve aussi deux îles du Diable relativement importantes dans la baie de Chesapeake et à quelques milles en mer d'Halifax au Canada.

Enfin, le Diable a donné son nom à des lacs, à des rivières, à des précipices, à des ponts, etc. La géographie libre-penseuse aura fort à faire pour « laïciser » tous ces noms-là.

*Noirs et blancs.* — On s'est demandé bien des fois pourquoi les noirs ne sont pas blancs. Mais jamais il n'est venu à la pensée d'un Européen de rechercher pourquoi les blancs ne sont pas noirs.

Pourtant, les noirs, de leur côté, se sont posé ce problème et voici comme il l'ont résolu, si nous en croyons le *Journal des Débats*, qui nous sert aujourd'hui l'anecdote suivante :

Un explorateur ayant demandé à un noir d'où, à son avis, venaient les Européens, le noir répondit : « Toi, tu habites dans l'eau ; tu t'ennuyais et tu es venu sur la terre. Tu étais noir comme moi, mais en demeurant dans l'eau tu es devenu blanc. — Comment cela ? — Mais quand nous sommes morts et qu'on nous jette à l'eau, nous devons être blancs comme toi, au bout de quelques jours. Par conséquent tu es blanc parce que tu demeures dans l'eau. »

Il paraît, en effet, toujours d'après le *Journal des Débats*, que les corps des nègres deviennent blancs après un séjour plus ou moins long dans l'eau ; le nègre, interrogé par l'explorateur, en déduisait que les blancs devaient sortir de l'eau.

*Chauvinisme philologique.* — Le ministre de la guerre italien prépare une ordonnance qui prescrit aux autorités militaires de supprimer toutes les expressions étrangères qu'on emploie dans les divers sports et de les remplacer par des mots italiens.

Une mesure analogue, on s'en souvient, a été prise naguère par le gouvernement allemand.

Inutile de dire que nombre de mots ainsi proscrits sont des mots français.

Mais suffit-il d'ordonner pour que la langue change ? Si les mots français paraissent plus commodes aux Allemands et aux Italiens qui les prononcent, ils subsisteront certainement.

*D'Ennery et l'éléphant.* — On raconte comme un trait d'Ennery qui vient de mourir cette amusante anecdote. Le célèbre écrivain avait transformé en drame le roman de Jules Verne, le *Tour du monde en quatre-vingts jours*.

À un des tableaux, il faisait figurer un éléphant. M. Larochelle, un des directeurs de la Porte Saint-Martin, s'offusqua de ce personnage.

— Biffons l'éléphant, dit-il.

M. Ritt, l'autre directeur, était d'avis contraire.

— Gardons l'éléphant, répliqua-t-il avec conviction.

M. Larochelle, à contre-cœur, fit alors fabriquer un éléphant en baudruche.

Mais M. Ritt, qui tenait à son idée, loua un éléphant en chair et en os, qui obtint le plus vif succès.

Un jour, d'Ennery rencontra M. Larochelle.

— Vous devriez acheter l'éléphant, dit-il au prudent directeur.

Celui-ci sursauta.

— L'acheter ! vous êtes charmant, on m'er demande huit mille francs tandis qu'en location il ne nous coûtera que soixante francs par soirée.

Or, la pièce eut tout d'abord six cents représentations de suite, et la simple location du paichyderme, pendant cette période, coûta trente-six mille francs.

## LETTRE PATOISE

Ai yé dje in bout de temps qu'i solò d'être bouebe : i décidé de me mairiai. Main y n'avio pe de tchaine, poéche que niun ne m'veula. Ça pou colli qu'in bé djoé, i me décidé de demaindi enne fanne chu ci bon pté *Pays di Duemoinne*. Po motrai ès baichattes qu'i n'éto pe finnement aiche bête qu'i seu peu, i fesé mai demainde en verses en piaice de prase. Main nom de mai vié ! qué bétige i fesé li ! I diò ès baichattes que m'voérint de m'enviéioute photographie. I m'pensò d'aivaince qu'i n'en recidrò piepe enne. Main aipré colli, stu que feu ébahí, ça bin moi. Tos les sois, i recio pai la pochte des moncés de photographies de baichattes que vlin pai fouëche me mairiai. Dimaitinà soi, an caquai en mai pouëtche: Iallo evuri — C'étaït oncoë des baichattes (c'à-t'ai-dire, des fidiures de baichattes) que s'aimoïnnint. Ça qu'i en ai vu des souëtches, i vos n'lo sairo prou dire. Ai y en aiuai des coëtchattes, des maigrates, des petêtes, des londges, des belles, des noirates, des peuttées. Ensin djemai i n'en voirai pu tain en mai vie. In en seu t'auvai dégottai pô tot de bon, tchinze djoés de chetüe. Voici in bout de temps qu'elles me léchint in pô tranquille. Main, Duëmoinne pessai, qu'ace qui revoyé chu lai feuille ? — Encoë enne que se révoyai et que m'fusal des aivainces. Ça lai mòde eurvirië toënnerre d'Esué ! elles v'lau me faire ai deveni fô !

An cité qu'aïnme lai fairenne et fait de cheu belles poésies, i répondrai coci : ce n'à pe le tot de se yeuvau maitin... etc.

De aye, mai belle, t'arrive trop tai. Mitenaint i en ai troval enne rudement belle, enne djuënatte. I l'ainme, elle mainme, nos s'ainmant. Nos se velan mairiai en lai Saint-Maitchin. I t'invite en lai-nace, te n'é que de veni, te seré bin reciai tot de mainme. In mot pou fini : I ne seu pe aiche veyé qu'i le diò, main aiche djuëenne et aiche bé que mai future. Te bisque hain ?...

*Civ'ye bouëbe....*

## Côte de l'argent

du 17 mai 1899

Argent fin en grenailles. fr. 108. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 410 le — kilo.